

FICHE DE POSTE

Date de création : avril 2026
Date de mise à jour : avril 2026
Direction : Solidarités
Service : SHLA



médecin des Lits Halte Soins Santé

Emploi correspondant : **médecin territorial**

Missions générales du poste :

Sous l'autorité du responsable de secteur éducatif, le médecin référent garantit la prise en charge médicale des personnes accueillies. Il définit et coordonne le projet de soins individuel, valide les admissions et assure le suivi clinique en lien étroit avec les infirmiers du dispositif.

Positionnement hiérarchique :

N+1 = Responsable de secteur éducatif

Principaux interlocuteurs (service/direction/collectivité/à l'extérieur) :

- Coopération permanente avec les infirmiers LHSS et LHSS mobile
- Relations permanentes et coopération avec l'ensemble des professionnels de l'Action Sociale et avec l'ensemble des services de la Collectivité (Direction Hygiène Santé)
- Coopération avec le cabinet libéral infirmier, titulaire du marché public dans le cadre de la prestation de soins du dispositif
- Travail en partenariat et en réseau avec le CHU, le CHS de Novillars, EMPP, les centres de soin, la CPAM, l'ARS, et autres intervenants en matière de santé (Dispositif d'Appui à la Coordination, IREPS, CPTS...)

Cadre d'emploi : médecins territoriaux en soins généraux (filère médico-sociale)

Grades maximum : médecin de première classe

Quotité de travail (temps complet ou temps non complet) : temps non complet (30 heures mensuelles)

NBI (si oui, quel type) :

Prime spécifique (informatique, pénibilité, insalubrité) :

RIFSEEP :

Conditions d'exercice :

- Poste éligible au télétravail : OUI ☐ NON ☒
- Personnel encadré : néant
- Lieu d'exercice : Agora Résidence, 2 rue Pierre Mesnage, et déplacements sur le territoire du Grand Besançon,
- Déplacements fréquents, y compris au domicile des usagers et chez les partenaires
- Conditions, contraintes particulières (horaires...) : Horaires réguliers avec amplitude variable selon les besoins et exigences du service, accueil du public pouvant générer des risques d'incivilités et de violences (publics vulnérables en situation de souffrances psychiques), pénibilité physique et psychique, des risques d'insalubrité dans les logements, des risques infectieux.
- Habilitation, permis : permis B exigé,

- équipements spécifiques : EPI, blouse
 - Moyens mis à disposition (humains, matériels, techniques...) : moyens bureautiques et informatiques, mise à disposition de véhicules du pool ou de titres de transport, bureau de soin partagé avec le cabinet infirmier titulaire du marché.
 - Règles d'hygiène et de sécurité à respecter : application des consignes relatives à la sécurité des personnes, des biens et des locaux, en lien avec les procédures mises en œuvre par la collectivité et les recommandations des bonnes pratiques professionnelles dans les ESMS.
- Respect des règles sanitaires en vigueur en cas de pandémie (COVID 19, pass sanitaire), carnet de vaccination à jour dans le respect des règles des ESMS

Activités du poste :

Dans le cadre de la politique sociale municipale et du projet social du CCAS, l'agent remplit les missions suivantes :

Activités médicales et cliniques :

- Réaliser les consultations d'admission pour confirmer l'adéquation de l'état de santé avec le cahier des charges LHSS
- Assurer le suivi médical régulier, les prescriptions et la coordination des soins spécialisés.
- Être le garant de la qualité et de la sécurité des soins délivrés au sein de l'établissement.
- Gérer les situations d'urgence médicale et orienter vers les services hospitaliers si nécessaire.
- être le référent de la stratégie de gestion des risques infectieux de l'établissement

Activités de coordination et projets :

- Animer les temps de relèvements entre les infirmiers LHSS et LHSS mobile
- Piloter la politique de promotion, d'éducation et de prévention à la santé (vaccination, dépistage)
- Réaliser et transmettre les écrits médicaux nécessaires à la sécurisation des parcours et au rendu compte de l'activité
- Contribuer à la réflexion sur l'innovation médico-sociale et le développement des partenariats territoriaux.
- Veiller à garantir des durées de séjour adaptées au projet individualisé et au cahier des charges du dispositif.

Activités complémentaires :

- Analyser et saisir les données d'activité de son dispositif de référence (Tableaux de bord, enquête, bilan ...),
- Contribuer à la réflexion et à la mise en œuvre de l'innovation médico-sociale, à travers le cas échéant, le développement de partenariats,
- Rédiger toute note nécessaire à l'information et à l'arbitrage de la hiérarchie,
- Contribuer à la dynamique d'amélioration continue du service dans le cadre du plan d'action global et notamment à travers les outils suivants : évaluation externe, démarche Service +, RGPD, QVT, DUERP, séminaire de service, plan de formation, groupe de travail spécifique...
- Veille sociale et juridique,
- Accueil et tutorat des élèves et stagiaires.

Formation et qualifications nécessaires : Doctorat en Médecine et inscription au tableau de l'Ordre des Médecins.

Compétences nécessaires (générales/spécifiques) :

Compétences générales :

- Maîtrise des pathologies liées à la grande précarité, addictologie et santé mentale.
- aptitude au travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Capacité à prendre du recul sur des situations de souffrance psychique et de vulnérabilité extrême.

- Capacité relationnelle et réactivité en fonction de l'évaluation de l'urgence de la situation.
- Adaptabilité à l'évolution et à la diversité des problématiques,
- Capacité à être Force de proposition auprès de l'autorité territoriale
- Connaissance des publics en difficultés et des dispositifs d'insertion.
- Maîtrise de l'outil informatique.

Formation recommandée :

- premiers secours en santé mental, réduction des risques et addictologie
- Gestion des conflits, médiation
- Echange d'information dans un ESMS
- Formations en Education thérapeutique

La fiche de poste est à réactualiser chaque année lors de l'évaluation et en fonction de l'évolution des services.